



La Commission Internationale
sur l'Avenir de l'Alimentation et l'Agriculture

MANIFESTE SUR L'AVENIR DES SEMENCES



MANIFESTE SUR L'AVENIR DES SEMENCES
Produit par la Commission Internationale
sur l'Avenir de l'Alimentation et l'Agriculture

2006

EN 2003 LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION A PUBLIÉ ET DIFFUSÉ LE MANIFESTE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION ([HTTP://WWW.ARSIA.TOSCANA.IT/PETIZIONE/](http://www.arsia.toscana.it/petizione/), [WWW.FUTURE-FOOD.ORG](http://www.future-food.org)). IL A EXPOSÉ DES ÉTAPES CONCRÈTES ET DES CONCEPTS LARGEMENT PROSPECTIFS POUR FAIRE EN SORTE QUE L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DEVIENNENT SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT PLUS ACCEPTABLES ET POUR SOUTENIR ET RENFORCER LE MOUVEMENT QUI OEUVRE POUR UN MONDE PLUS ÉQUITABLE ET PLUS HOSPITALIER. TRADUIT EN DIFFÉRENTES LANGUES, IL A ÉTÉ LARGEMENT DIFFUSÉ AUPRÈS DES PARTICULIERS, DES ORGANISATIONS, AUSSI BIEN QU'À L'OCCASION DE DIVERSES CONFÉRENCES ET RENCONTRES, Y COMPRIS LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OMC (WTO) DE CANCUN, À MEXICO EN 2003; IL A ÉTÉ ADOPTÉ PAR DIVERSES COMMUNAUTÉS DANS LE MONDE ENTIER. GRÂCE À SA VISION GLOBALE ET À SES PRINCIPES, LA SITUATION GRAVEMENT PRÉOCCUPANTE DE L'ÉTAT ACTUEL DES SEMENCES, AVEC TOUTES SES IMPLICATIONS, S'EST RÉVÉLÉE UNE NÉCESSITÉ QU'IL CONVIENT DE TRAITER COMME UNE QUESTION DE GRANDE URGENCE. AVEC LE SOUTIEN PERMANENT ET LA PARTICIPATION ACTIVE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION TOSCANE,

LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION PAR UNE CONSULTATION GLOBALE DE SUPERVISEURS À "TERRAMADRE" À TURIN, A PRÉPARÉ LE PRÉSENT MANIFESTE SUR L'AVENIR DES SEMENCES. NOUS ESPÉRONS QUE CE MANIFESTE POURRA SERVIR À RENFORCER ET ACCÉLÉRER LE MOUVEMENT VERS UNE AGRICULTURE DURABLE, LA MAÎTRISE DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, LA BIODIVERSITÉ ET LA DIVERSITÉ AGRICOLE, QUI POURRA AIDER LES AGRICULTEURS À DÉFENDRE LEURS DROITS À PARTAGER, À UTILISER, À AMÉLIORER LES SEMENCES ET À AUGMENTER LEUR CAPACITÉ COLLECTIVE AFIN DE MIEUX S'ADAPTER AUX RISQUES ET AUX INCERTITUDES DES MUTATIONS DE LA BIOSPHÈRE ET DE L'ÉCONOMIE. NOUS INVITONS LES PEUPLES ET LES COLLECTIVITÉS À L'UTILISER EN FONCTION DE LEURS BESOINS ET COMME UN INSTRUMENT POUR RASSEMBLER ET RENFORCER LE MOUVEMENT QUI LUTTE CONTRE LA MENACE À L'ALIMENTATION ET À LA BIODIVERSITÉ QUE FONT PESER L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET LES INTÉRÊTS DES MULTINATIONALES.

MANIFESTE SUR L'AVENIR DES SEMENCES

Table des matières

Presentation	2
Première Partie La diversité de la vie et des cultures sont menacées	7
Deuxième Partie Un nouveau modele en faveur des semences	16
Troisième Partie La legislation sur les semences	19
Quatrième Partie Les alternatives pour la vie. Semences d'espoir	27
Appendix Participants aux réunions de la Commission Internationale sur l'Avenir de l'Alimentation et l'Agriculture	30

Première Partie

LA DIVERSITÉ DE LA VIE ET DES CULTURES SONT MENACÉES

Les semences sont un cadeau de la nature, des générations passées et de multiples cultures. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de les protéger et de les transmettre aux futures générations. Elles sont le premier maillon de la chaîne alimentaire, la matérialisation physique de la diversité biologique et culturelle et le dépôt de la future évolution de la vie. Depuis le début de la révolution néolithique, il y a 10 000 ans, les agriculteurs et les collectivités ont œuvré pour améliorer le rendement, la saveur, la valeur nutritive et les autres qualités des semences. Ils ont développé et transmis le savoir concernant les propriétés médicinales et les capacités curatives des plantes ainsi que les aspects spécifiques de leur croissance, de leur interaction au sein de l'écosystème. Des événements initiaux et particuliers d'hybridation ont favorisé sur une plus large échelle le développement de certaines cultures au sein de leur zone d'origine (comme le blé en Mésopotamie, le riz en Indochine et en Inde, le maïs et la pomme de terre en Amérique centrale) ; elles se sont, par la suite, étendues largement sur le reste de la planète. L'échange libre de semences entre les agriculteurs a été la base du maintien de la biodiversité et de la sécurité alimentaire. Cet échange qui est fondé sur la coopération et la réciprocité permet aux agriculteurs d'échanger généralement des semences en quantités équivalentes. Cette liberté va bien au delà de l'échange des semences : il comporte également le partage et l'échange d'idées et de savoirs, de culture et d'héritage. C'est une accumulation de tradition, de savoir, concernant la façon de traiter les semences que les agriculteurs acquièrent en observant directement les plantes pousser dans les terrains les uns des autres. Les significations culturelles et religieuses des plantes, leur valeur gastronomique, leur résistance à la sécheresse, à la maladie, aux insectes nuisibles, leur conservation et d'autres paramètres modèlent le savoir que la communauté élabore concernant les semences et les plantes qu'elles produisent. Aujourd'hui, la diversité et l'avenir des semences est menacés. Sur 80.000 plantes comestibles utilisées pour l'alimentation, seules 150 environ sont cultivées, et seulement huit sont échangées au niveau mondial. Ceci implique la disparition irréversible de la diversité des semences et des cultures.

L'érosion de cette diversité a été encouragée par la tendance à l'homogénéisation dans l'agriculture industrielle. La liberté d'emploi des semences et la liberté des agriculteurs sont menacées par les nouveaux droits de propriété et les nouvelles technologies qui transforment les semences d'un bien commun partagé par les agriculteurs en un produit placé sous le monopole des entreprises industrielles. De même, l'extinction rapide de la diversité des cultures et de leur variété ainsi que le développement des semences non renouvelables, telles que des hybrides protégés et des semences stériles basées sur la technologie "terminator", menacent l'avenir même des semences, et avec lui l'avenir des agriculteurs et celui de la sécurité alimentaire.

I. L'érosion et l'extinction de la diversité

L'accélération des révolutions technologiques dans tous les domaines et la concentration croissante de la puissance économique entre les mains d'un nombre restreint de personnes et d'organismes ont produit une homogénéisation croissante des stratégies de production et des cultures humaines au niveau mondial. Par conséquent, la diversité génétique des plantes et des animaux, domestiqués et sauvages, ainsi que la diversité des langues et des cultures sont en cours de dégradation à un niveau sans précédent. En outre, les stratégies de production industrielle ont développé, sur le climat et sur le réseau entier des écosystèmes, des effets de longue durée imprévus. Ce processus de dégradation écologique et de l'érosion génétique a été accéléré pendant les dernières décennies. Des changements concernant l'écosystème, brusques et profonds, peuvent donc être envisagés à l'échelle de la planète d'ici à la fin de ce siècle et ce comme conséquence de l'activité humaine. Les stratégies industrielles actuelles en terme de productivité non seulement ont accentué la plupart des défis que nous relevons maintenant, mais elles détruisent également la diversité même, alors qu'elle est la seule stratégie reconnue dont disposent les êtres vivants pour faire face à des changements brusques et imprévisibles. Tandis que les plantes, les animaux et les micro-organismes utilisent leur variabilité génétique, les humains dépendent de leur variabilité culturelle et de leur capacité inventive pour s'adapter aux changements de l'environnement autour d'eux afin d'obtenir leur nourriture des plantes et des animaux adaptés aux divers écosystèmes locaux. Ces pratiques agricoles industrielles et destructives, de même que les guerres et les exclusions, sont en train de réduire la diversité des semences de façon plus dramatique que jamais auparavant¹. La disparition des semences

locales a évolué de pair avec la disparition des petits agriculteurs et des cultures d'alimentation locale. Il en est ainsi du savoir local concernant l'utilisation des variétés de plantes cultivées et sauvages dans leurs divers habitats écologiques et culturels. Avec l'extinction et la réduction des langues et des cultures, les noms indigènes et les distinctions entre des milliers de plantes ont été perdus, de même que l'expérience et les traditions qui permettaient leur culture. Ceci n'est pas un des moindres résultats de l'utilisation illégitime des progrès et des succès inattendus dans tous les secteurs de la biologie et en particulier dans ceux de la génétique et de la biologie moléculaire. Des technologies dérivées de l'interprétation de concepts biologiques désormais obsolètes, ont été développées et promues comme la seule manière de surmonter des problèmes mondiaux comme la famine et la maladie et sont employées comme des instruments au service d'un contrôle économique et politique. Les civilisations se sont développées et ont disparu avec les nouvelles technologies agricoles. La capacité de produire plus de nourriture que nécessaire pour ceux qui travaillaient les champs a été le facteur principal du développement et, quant aux pratiques en matière de travail et de répartition elle est progressivement devenue complexe. Traditionnellement, la sélection des semences, leur conservation et leur entretien, leur utilisation avisée et leur transmission ont été et sont toujours aujourd'hui encore réservés aux femmes dans la plupart des communautés rurales. La préservation des semences pour la saison suivante a été une règle fondamentale de survie dans l'histoire humaine. Les systèmes et les responsabilités juridiques doivent évoluer vers une double reconnaissance: celle des droits collectifs des communautés locales et celle de la maîtrise des semences par les agriculteurs aussi bien que l'interdépendance mutuelle entre les cultures et les pays divers.

I a. Les distorsions de l'agriculture industrielle et la culture des semences

L'agriculture industrielle a conduit à une grave détérioration de la diversité biologique des semences, des cultures et des races de bétail. La diffusion de l'agriculture moderne et commerciale a été indiquée comme la cause dominante de la perte actuelle de diversité génétique² et le remplacement des variétés locales comme la cause la plus importante de l'érosion génétique³. L'agriculture industrielle, pour laquelle la plupart des graines commercées est produite aujourd'hui, privilégie, pour modifier les procédés de production, une théorie qui est en conflit avec les règles de base de la production et de la

reproduction des semences. L'objectif d'un rendement toujours croissant pour les différents produits a un coût, celui de la réduction du rendement global ainsi que la diminution de la biodiversité. Il est dominé par des exigences de gestion et de marges bénéficiaires à court terme; de par sa nature même, il sacrifie la prise en compte de l'intérêt général qui envisagerait le caractère durable, sur le long terme, du sol, des écosystèmes, et des communautés d'exploitation agricole. Cette approche, dominée par l'exigence du marché, est souvent reflétée au niveau dirigeant : dans de nombreux cas, les gouvernements, plutôt que d'agir dans l'intérêt général, dénaturent les prix du marché en accordant des subventions qui visent à donner un avantage concurrentiel à leurs entreprises agricoles nationales ; ce faisant, ils réduisent artificiellement les prix. Des prix artificiellement bas conduisent vers la disparition de la biodiversité et des petits agriculteurs. Il est évident et généralement admis que de telles politiques industrielles de marché pour l'agriculture et pour les produits aboutissent à un épuisement ultérieur de nos ressources naturelles déjà limitées, augmentent la consommation des produits toxiques au détriment du travail, et conduisent, dans le monde, les collectivités rurales au désespoir et à la faim. Ceci malgré le fait que la production agricole est supérieure aux besoins que réclame l'alimentation des 6.5 milliards d'habitants de notre planète – et, que, si elle était sagement gérée, elle suffirait pour alimenter les 2.5 milliards d'habitants qui vont augmenter la population mondiale dans les 40-50 années à venir. L'insuffisance du modèle actuel de production alimentaire se traduit à l'évidence par le fait que, tandis que plus d'un milliard de personnes ont faim et souffrent de malnutrition par carence alimentaire, deux milliards souffrent de malnutrition par suralimentation avec de la nourriture malsaine. Pour la première fois le nombre d'enfants souffrant d'obésité est sur le point de dépasser celui des enfants qui souffrent de faim. Une force dominante dans cette "utopie mécaniste" qui ramène les systèmes vivants à des machines dont le rendement peut être optimisé et qui se développe pour «le plus grand bien» de toutes les cultures et de toutes les variétés, est la tentative d'adapter des conditions environnementales au système de production, plutôt que d'adapter la production à des écosystèmes et des traditions culturelles différents. De telles tentatives ont un effet dévastateur sur l'environnement et les ressources naturelles aussi bien que sur les communautés rurales qui en sont les victimes. La "révolution verte" qui a probablement provoqué l'accroissement le plus

spectaculaire des rendements caloriques par hectare dans l'histoire récente est l'exemple par excellence de ce qu'il peut y avoir d'erroné par rapport au succès apparent de telles améliorations linéaires et productionnistes. Il apparaît aujourd'hui que le résultat en terme de nutrition, en particulier pour les populations rurales et les pauvres dans les régions qui devaient bénéficier le plus de la "révolution verte" a été, en grande partie, largement négatif.

I b. Ingénierie génétique

À partir du milieu des années 90, les premières semences génétiquement produites ont été commercialisées. L'ingénierie génétique est une technologie utilisée pour transférer les ordres de l'ADN concernant des caractères spécifiques avec des procédures qui ne pourraient pas avoir lieu naturellement. Les risques impliqués par cette technologie pour la santé humaine et l'environnement sont imprévisibles, particulièrement pour ce qui concerne leurs effets à long terme sur la biodiversité. Étant donné que ces produits se reproduisent et se croisent avec leurs "parents" sauvages, il est impossible de les récupérer une fois qu'ils ont été dispersés dans l'environnement. Les scandales sur la dissémination illégale de quelques plantes GM ont prouvé qu'il est difficile de contrôler ces caractères spécifiques dans la chaîne du produit commercial. Des semences ordinaires sont fréquemment contaminées par des caractères GM dans les secteurs où les OGM sont plantés. Ceci constitue une menace immédiate et considérable pour les agriculteurs qui souhaitent continuer de produire des végétaux sans OGM en particulier pour répondre au refus grandissant du consommateur, au niveau mondial, à l'égard des aliments GM. Jusqu'à maintenant, seuls deux caractères spécifiques ont des parts de marché significatives, celui qui confère de la résistance à un herbicide à large spectre "Roundup" (RR) et celui qui rend les plantes toxiques pour les insectes grâce à un microbe du sol, le "Bacille Thuringiensis" (Bt). En quelques années ces plantes-GM – soja, maïs, graine oléagineuse de colza et coton – ont couvert une aire d'environ 90 millions d'hectares annuellement, concentrée dans 5 "Pays-GM" (USA, Canada, Argentine, Brésil et Chine, qui couvrent plus de 90% de l'ensemble des OGM). Leur impact sur la diversité des semences comme sur la biodiversité en général est, dans ces régions, dévastateur. Une seule multinationale, Monsanto, détient les brevets pour 90% de tous les caractères spécifiques pour les plantes OGM commercialisées.

II. Les multinationales acquièrent le contrôle des semences: une menace pour la liberté des semences et pour les droits des agriculteurs

Jusqu'à une période très récente, les semences ont résisté aux principes de base des règles du marché capitaliste; la barrière la plus importante est la nature même des semences, qui se reproduisent et se multiplient. Ainsi la graine a longtemps été à la fois un moyen de production et le produit lui-même. La recherche et le développement pour l'amélioration des semences a longtemps été une activité du ressort de la puissance publique et de l'activité des gouvernements pour le bien de tous. Toutefois, le capital privé a commencé à s'investir dans la reproduction des semences et en a pris le contrôle comme d'un secteur de l'économie, en déterminant un hiatus artificiel entre les deux aspects de la double nature des semences: moyen de production et produit. Ce processus a pris de l'ampleur avec l'invention de la multiplication hybride du maïs vers la fin des années 20. Aujourd'hui la plupart des graines de maïs cultivées sont des hybrides, ce qui permet d'interdire aux agriculteurs les différentes semences reproductrices et de produire eux-mêmes leurs graines, et qui ne permet pas de stocker les semences pour les replanter. En peu de temps, l'extension des brevets comme seuls instruments juridiques de propriété intellectuelle dans le domaine de la variété des semences a commencé à créer un marché croissant pour des producteurs privés de semences. Les droits de propriété intellectuelle ont eu auparavant un effet beaucoup plus limité sur le marché des semences aussi longtemps qu'ils ont été basés sur le concept initial de la variété de plantes, ce qui n'interdit pas l'utilisation des semences pour un ensemencement et une culture ultérieurs et maintient les droits de l'agriculteur d'employer librement le rendement de la semence une fois achetée, sauf pour la revente commerciale comme semence.

II a. Les droits de la propriété intellectuelle et les monopoles sur les semences

Le développement de l'ingénierie génétique dans les années 80 a conduit à la généralisation, pratiquement dans le monde entier, de l'introduction des brevets industriels sur des formes de vie, accordant ainsi le contrôle privé exclusif et total des découvertes, désormais redéfinies comme inventions. En vertu de ces brevets, les semences sont entièrement soumises à un système de "Droits de la propriété intellectuelle" (IPR) qui, juridiquement – cependant pas nécessairement en réalité – convertissent les semences en éléments non renouvelables de production et font qu'elles doivent être rachetées par les agriculteurs chaque année. De plus, les deux dernières décennies ont vu une progression dans la production de

semences hybrides pour des plantes qui, jusqu'alors, n'étaient pas concernées par cette technologie. L'étape la plus récente dans ce développement est l'arrivée des graines "Terminator", qui produisent des semences stériles ou intrinsèquement suicidaires ou se reproduisent seulement avec l'adjonction de certaines interventions extérieures (également appelées GURT [technologies génétiques restrictives]). En attendant, les semences, de même que des séquences ADN individuellement identifiées, sont assujetties au brevetage industriel. La protection des variétés de plantes sous le système global UPOV [Union pour la protection des obtentions végétales] s'est également étendue pour inclure les coûts pour la replante des semences et pour incorporer des droits de brevetage industriel sur les OGM. L'organisation mondiale du commerce (OMC), aux termes de son "Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce" (TRIP) oblige les États membres à introduire des systèmes généraux d'IPR sur les plantes. En outre, à la suite de l'échec des discussions de l'OMC en juillet 2006, les pays industrialisés ont intensifié l'imposition de dispositions juridiques IPR aux pays en voie de développement à travers une accélération des accords commerciaux bilatéraux. Cela affaiblit encore davantage le potentiel de la Convention sur la diversité biologique (CBD) et du Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA), un accord international destiné à garantir les échanges de semences sous le nouveau régime global d'IPR qui sont en train de se mettre en place. L'accord de l'OMC (TRIP), incluant l'Article 27.3 (b) sur les plantes, les semences et la biodiversité devait être revu en 1999. De nombreuses réclamations formelles ont été déposées par plusieurs pays en voie de développement pour exclure les formes de vie, y compris les semences, du brevetage. Cette révision ajournée des TRIP ne peut être ignorée et doit être entreprise en priorité.

II b. La privatisation des semences

La distinction artificielle de la nature des semences en outil de production et produit, et sa transformation en pure denrée est étendue aujourd'hui sur la plupart des secteurs de l'agriculture industrielle, bien qu'elle soit sujette à des discussions et à des combats particulièrement dans des secteurs ruraux des pays en voie de développement. En même temps une concentration globale sans précédent d'entreprises productrices de semences se met en place. Des petites entreprises productrices de semences ainsi que des institutions nationales pour le recueil des semences sont achetées, dans leur ensemble, à des prix

comparativement modérés par des multinationales agrochimiques. Pour ces compagnies, les semences sont seulement une composante de leurs packages de ventes agricoles et chimiques, et constituent une stratégie pour mieux intégrer verticalement le marché global des denrées agricoles concernant des objectifs alimentaires et non-alimentaires. La transformation d'une ressource collective en denrée commerciale, d'une ressource qui s'auto-reproduit en une pure et simple denrée soumise au contrôle des entreprises de ce secteur d'activité, change la nature des semences et celle de l'agriculture elle-même. Elle vole aux agriculteurs leurs moyens de subsistance et les nouvelles technologies deviennent alors un instrument favorisant la pauvreté et le sous-développement, ce qui a contraint à l'émigration un nombre considérable d'agriculteurs. Le financement public pour le développement et la conservation des semences a diminué de façon constante et il a atteint aujourd'hui des niveaux si bas que même les principales institutions pour le recueil des semences sont menacées et dépendent de plus en plus de prétendus partenariats entre le public et le privé. De tels partenariats ouvrent la voie aux compagnies privées productrices de semences et leur permettent de renforcer leur mainmise, garantie par les IPR, sur le stock global de semences. Alors que les institutions nationales pour le recueil des semences sont obligées de fournir des échantillons gratuits de leurs stocks, les entreprises privées sont libres de choisir de ne pas participer à ce système d'échange gratuit et abusent de ceci pour servir leur propres intérêts. En outre, chaque nouvelle étape de la concentration privée des stocks de semences s'accompagne d'une réduction des variétés de semences ainsi que d'une réduction du nombre des cultivateurs et des scientifiques qui entretiennent ces stocks de semences. Il y a une relation évidente entre l'augmentation des investissements pour la numérisation des informations sur les semences au niveau de l'ADN et au niveau génomique et la diminution parallèle des investissements pour la recherche de terrains et pour le développement et le maintien de la recherche et de la connaissance globales concernant les semences et leurs variétés dans les différents écosystèmes.

¹ Les ressources génétiques des cultures sont en train de disparaître au rythme de 1 à 2% par an (UN FAO, Development Education Exchange Papers, Septembre 1993). On estime qu'environ 75% de la diversité des productions agricoles a été perdue depuis le début du siècle précédent.

² Mis en évidence dans le "Plan d'action global de Leipzig pour les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture", 1995, établi à partir de 158 rapports nationaux et 12 conférences régionales et infra régionales.

³ Conférence de la FAO à Leipzig sur les ressources phyto-génétiques, 1996.

Deuxième Partie

UN NOUVEAU MODELE EN FAVEUR DES SEMENCES

Une conception post-industrielle du statut des semences et de la production de la nourriture doit tenir compte des échecs, des limitations et de la vulnérabilité de l'agriculture industrielle et des monopoles des entreprises privées et doit être fondée sur des considérations globales et à long terme, considérations que les systèmes agricoles industriels actuels qui produisent pour un marché global, sont, par leur nature même, incapables de prendre en compte.

La diversité des semences peut être assurée seulement si le niveau de vie des petits agriculteurs qui protègent et utilisent la biodiversité, est garanti. Les systèmes d'exploitation agricole basés sur la biodiversité produisent plus d'emplois, plus de nourriture et de meilleure qualité et assurent des revenus plus élevés aux familles des agriculteurs. Le défi de l'agriculture ne doit plus être celui de produire des quantités énormes d'alimentation nutritionnellement non équilibrée, mais plutôt de produire des aliments équilibrés en respectant une démarche garantissant la durabilité, qui préserve à la fois les nécessités des ressources naturelles ainsi que les systèmes sociaux et culturels des communautés et qui permettent une adéquate répartition de l'alimentation, en assurant la possibilité de niveaux de vie décents dans les zones rurales.

La focalisation unilatérale sur le "rendement" a conduit à un déclin préoccupant de la productivité des systèmes, de la qualité des produits alimentaires et de l'alimentation. La quantité doit céder le pas à la qualité. La production des semences par les "Food Communities" [Communautés alimentaires] est basée sur une conception globale de la qualité des produits alimentaires qui prend en compte le goût, leur compatibilité avec les aspects physiologiques et culturels des êtres humains, tous les aspects des propriétés alimentaires, le degré de biodiversité respecté, les incidences de la production sur l'environnement, ainsi que les conditions de travail, les processus de participation et le montant de la rétribution accordée aux producteurs. Cette conception globale doit être la première étape vers un renforcement voire une création et une diffusion des semences favorisant la qualité des systèmes alimentaires.

Le modèle de la monoculture doit céder le pas à celui de l'épanouissement de

la biodiversité. Toute conception future de la production agricole doit prévoir le changement des conditions climatiques et en tenir compte; elle doit avant toute chose proposer des mesures rigoureuses pour réduire davantage les émissions de CO₂ et des gaz à effets de serre – dans l'espoir d'empêcher des conséquences insoutenables.

En outre, une priorité doit être accordée à une gestion durable de l'eau pour faire face à la pénurie actuelle de l'eau potable dans de nombreuses régions du monde et à l'expansion rapide de cette crise de l'eau, qui pourrait être aggravée de façon dramatique par les conséquences des mutations climatiques. Il faut également interrompre l'érosion continue de sol pour préserver la base de la production agricole et éliminer l'introduction alarmante de substances toxiques dans des écosystèmes essentiels ainsi que dans la chaîne alimentaire humaine.

La réduction du gaspillage d'énergie et des ressources naturelles dû aux systèmes irrationnels, malsains et contreproductifs de traitement, de stockage, de transport, et de consommation doit devenir une politique intégrée en faveur d'une production et d'une consommation alimentaires durables.

En conclusion, la production agricole de l'avenir doit viser à réduire et idéalement à interrompre les tendances actuelles en direction d'une urbanisation non durable avec le développement de mégapoles, qui non seulement augmentent considérablement les incidences écologiques négatives et les tendances destructives, mais constituent également des zones névralgiques à haut risque pour les effets négatifs potentiels du climat sur l'humanité.

Les accords internationaux tels que celui de la FAO pour les ressources phyto-génétiques en faveur de l'alimentation et de l'agriculture, et la Convention sur la diversité biologique qui reconnaissent la nécessité de conserver la biodiversité et de défendre les droits des agriculteurs, ainsi que les lois nationales et régionales qui ont confirmé ces droits de conserver, utiliser, échanger, améliorer et développer les semences, – ces accords internationaux doivent être confirmés et renforcés afin de devenir des instruments efficaces pour s'opposer au monopole croissant des entreprises privées sur les semences.

C'est au niveau local que le nouveau modèle de statut des semences est en train de prendre forme. Des Communautés sont en train de créer des mouvements pour préserver et partager les semences et inventer des solutions de rechange par rapport à l'agriculture non durable qui est basée sur les monocultures et l'application monopoliste des "droits de propriété intellectuelle" sur les semences.

Troisième Partie

LA LEGISLATION SUR LES SEMENCES

La diversité, la liberté et la protection du potentiel de développement de l'agriculture et de l'humanité sont les principes centraux qui fondent la législation sur les semences.

I. LA DIVERSITE

La diversité est notre meilleure garantie de sécurité. La diversification a été la stratégie la plus efficace et la plus largement répandue pour l'innovation agricole et la survie au cours des 10.000 dernières années. Elle augmente le choix des options et les chances de s'adapter avec succès aux changements des conditions environnementales et des besoins de l'humanité. Pour ces raisons et d'autres, et contrairement aux tendances actuelles à travers les monocultures et la dégradation génétique, la diversité doit de nouveau devenir la stratégie prééminente pour assurer le développement des semences dans l'avenir, selon les modalités suivantes.

1 La diversité des semences

Il y a un besoin pressant de conserver la diversité de semences pour augmenter le nombre de plantes utilisées pour la nutrition humaine aussi bien que le nombre de variétés utilisées dans toutes les espèces simples de plantes. Renverser la tendance dangereuse de diminuer la diversité des plantes utilisées et la diversité génétique au sein des plantes est l'un des appels les plus pressants pour préserver les options de l'humanité à l'avenir et pour protéger la diversité.

2 La diversité des politiques agricoles

Les politiques agricoles destinées à promouvoir et à augmenter la diversité des variétés de semences cultivées doivent encourager le développement et la propagation des systèmes agricoles basés sur une approche globale, où la biodiversité humaine, végétale, animale et microbienne est un outil indispensable pour réduire les interventions extérieures, pour augmenter l'efficacité de la productivité et obtenir la durabilité.

Deux catégories principales doivent être considérées:

- les systèmes agricoles traditionnels à basse intervention extérieure où la biodiversité de récolte (polycultures) et les mélanges de semences (associations) parviennent à satisfaire les besoins de l'agriculteur à différents niveaux;
- les systèmes agricoles écologiques où la diversité des semences est requise pour maintenir la biodiversité végétale (rotation des récoltes) et la biodiversité associée (sol, plantes et faune).

3. La diversité dans les rapports entre producteur et consommateur

La biodiversité agricole est mieux préservée quand le produit des semences entre dans des circuits de production / consommation qui permettent aux agriculteurs de percevoir un revenu décent. La consolidation du système de production et de distribution de la nourriture épuise la biodiversité, tandis que des systèmes alimentaires où les producteurs sont en contact direct avec des consommateurs enrichissent la biodiversité. La diversité des relations entre le producteur et le consommateur est la clé pour une démocratie alimentaire et pour la protection de la biodiversité.

4. La diversité des cultures

La biodiversité et la diversité culturelle évoluent l'une avec l'autre conserve. La préservation, le maintien, et la re-distribution des traditions et des cultures agricoles qui persistent encore est le défi immédiat et le plus urgent à relever pour empêcher une dégradation ultérieure de la biodiversité et l'épuisement des options pour l'avenir aussi bien au plan global qu'au plan régional. Ceci nécessite également le respect et la valorisation des différentes traditions et des formes de la perception humaine de la nature et des cultures alimentaires.

5. La diversité d'innovation

Les centaines de milliers de communautés et de coopératives agricoles, les millions de familles, les exploitations de subsistance et les jardiniers présents dans le monde entier, non seulement constituent la base de la conservation et la propagation des variétés agricoles [les variétés de semences produites par les différents agriculteurs], mais également celle du développement ultérieur des semences. La collaboration entre les scientifiques et les horticulteurs professionnels pratiquant l'art de la culture collective des plantes représenterait une force bien plus significative d'innovation et promouvrait une meilleure

adaptabilité des semences. Trouver des stratégies correctes et équitables de coopération entre ces différents groupes et intégrer leurs divers niveaux de connaissance et d'expérience représenterait une impulsion et une force considérables pour faire face aux défis de l'avenir.

II. LA LIBERTÉ DE DISPOSER DES SEMENCES

Les semences sont un cadeau de la nature et un héritage des diverses cultures, pas une invention industrielle. Transmettre cet antique héritage de génération en génération est un devoir et une responsabilité de l'humanité. Les semences sont une ressource de propriété collective, qui doit être partagée pour le bien-être de tous et être préservée pour le bien-être des générations à venir ; par conséquent elle ne peut être ni possédée ni brevetée. Préserver et partager les semences est un devoir moral qui ne peut être entravé par aucune juridiction nationale ou internationale en faisant un délit de la préservation et du partage des semences.

La législation sur les semences doit protéger la liberté de disposer des semences et la liberté des agriculteurs à partir des principes suivants.

1. La liberté des agriculteurs de préserver les semences

Le premier devoir et le premier droit des agriculteurs est de protéger et de régénérer la biodiversité. La conservation de la biodiversité requiert la préservation des semences. Les juridictions qui rendent obligatoires l'enregistrement et les politiques pour le "remplacement des semences" menacent la liberté des agriculteurs de préserver les variétés agricoles. Les "droits de propriété intellectuelle", les brevets et les droits des sélectionneurs violent la "législation des semences" en rendant illégale la préservation des semences.

2. La liberté des agriculteurs de sélectionner de nouvelles variétés

Les droits des agriculteurs sont des droits qui dérivent de leur contribution intellectuelle à la culture des semences et des ressources phyto-génétiques. Les agriculteurs sont des cultivateurs même si leurs objectifs et leurs méthodes de culture diffèrent des objectifs et des méthodes de l'industrie des semences. Les agriculteurs sélectionnent en faveur de la diversité tandis que l'industrie des semences sélectionne en direction de l'uniformité. La validation des stratégies de reproduction des semences des agriculteurs est indispensable pour interrompre la pratique qui consiste à utiliser les variétés agricoles comme "matière première" sans aucune contribution intellectuelle de la part des

communautés d'exploitation agricole. Les agriculteurs ont le droit de développer librement de nouvelles variétés de semences.

3 La liberté par rapport à la privatisation et au Bio Piratage

Les droits des agriculteurs résultent de leur contribution passée, présente et future à la conservation, à la modification et à l'échange des ressources phyto-génétiques. L'innovation des agriculteurs dans la culture des plantes se produisent collectivement et de façon cumulative. Par conséquent, les droits des agriculteurs dérivant de leur rôle de conservateurs et de sélectionneurs doivent être investis au profit des communautés d'exploitation agricole et non au niveau individuel.

La reconnaissance des droits collectifs des agriculteurs est nécessaire pour protéger les semences et la biodiversité comme des biens communs. Il est également nécessaire d'interrompre la pratique qui consiste à utiliser les variétés agricoles comme "matière première" pour revendiquer ensuite des brevets et des droits de propriété intellectuelle sur la base de l'invention des caractères spécifiques dérivés des variétés agricoles, des phénomènes désignés sous le nom de "bio piratage". L'industrie mondiale des semences abuse du concept "d'héritage commun de l'humanité" pour s'approprier librement des variétés agricoles, les convertir en denrées soumises à la propriété industrielle et puis les revendre aux mêmes communautés d'exploitation agricole à des coûts élevés et avec des bénéfices énormes. Une telle privatisation par les brevets et la propriété intellectuelle viole les droits des communautés d'exploitation agricole et conduit les petits agriculteurs à l'endettement, à l'appauvrissement et à la perte de leurs propriétés.

L'accès des agriculteurs et des communautés alimentaires aux semences et aux ressources phyto-génétiques ne doit pas être limité par des revendications de propriété et de brevet, ni par la confiscation du patrimoine héréditaire stocké en dehors de sa région d'origine. Cette liberté est la base de la maîtrise des semences par les agriculteurs.

4 La liberté des agriculteurs d'échanger et de commercer les semences

Puisque les semences sont des "biens communs", la liberté d'échanger les semences entre les communautés d'exploitation agricole doit être une partie inaliénable de la législation sur les semences. Ceci inclut également le droit de vendre et de partager les semences sur une base non-exclusive. Toutes les

rémunérations payées sur des semences devraient être calculées comme une fraction de la valeur du produit qu'elles rapportent.

5 La liberté d'avoir des semences «en libre accès»

Les semences "en libre accès" sont des variétés pollinisées libres, qui se reproduisent d'une année sur l'autre et peuvent être conservées et replantées. La connaissance des informations génétiques incluses dans les semences et le patrimoine héréditaire est, par définition, non pas une invention, mais le résultat d'une découverte collective cumulative sur laquelle les découvertes ultérieures peuvent se baser. Cette connaissance doit être librement disponible et devrait être rendue accessible à tous les agriculteurs. Le développement de semences qui ne peuvent être reproduites par les agriculteurs ne devrait pas être poursuivi. Des avantages importants pour tous sont obtenus si la recherche et le développement se concentrent sur les semences qui peuvent être librement reproduites. L'investissement public devrait aller exclusivement aux productions de semences qui comportent la pleine information génétique nécessaire pour leur reproduction. Les agriculteurs devraient avoir accès aux semences reproductrices utilisées pour le croisement et la création des hybrides. Les hybrides dont les lignées génétiques sont contrôlées par des entreprises privées conduisent vers l'homogénéisation et la propriété monopolistique.

6 La liberté par rapport à la contamination génétique et aux OGM

La liberté des agriculteurs inclut leur préservation contre la contamination et la bio pollution génétiques. L'introduction de nouvelles variétés et de plantes doit tenir compte des risques environnementaux potentiels ainsi que des autres effets agricoles potentiellement nuisibles.

7 La liberté de reproduire les semences

La technologie «terminator» destinée à produire des semences stériles et suicidaires viole la faculté des semences à se reproduire. La production de semences qui ne peuvent pas se reproduire est une agression à la nature fondamentale des semences comme source de reproduction de la vie et à la liberté fondamentale des agriculteurs. L'introduction de ces caractères spécifiques est conçue pour créer un monopole sur les semences et l'alimentation mondiales et doit être interdite au niveau global.

III. LES SEMENCES «DE L'AVENIR»: CULTIVER LES SEMENCES DE DEMAIN

Les semences renferment le passé et l'avenir. Les semences de l'avenir doivent évoluer sur la base de la préservation de la diversité la plus large des semences et des variétés de cultures pour répondre aux défis multiples que posent l'alimentation, la sécurité nutritionnelle, la qualité des produits alimentaires, les changements climatiques et la durabilité.

Ci-après sont présentées les moyens grâce auxquels la conservation, l'utilisation et le développement ultérieur des semences peuvent être conçus pour répondre aux défis énoncés plus haut.

1. La conservation et le développement des semences basés sur la Communauté

La conservation et l'entretien des semences et la connaissance à leur sujet devraient être basés et enracinés auprès de ceux qui les utilisent. La conservation ex-situ et in-situ du patrimoine héréditaire devrait être assurée pour permettre l'indispensable maintien des semences «auprès des exploitants agricoles». Les stratégies et les technologies pour le développement ultérieur des semences devraient être basées sur la richesse de l'expérience et l'ingéniosité des agriculteurs et des communautés alimentaires en général, et inclure leur participation et leur intervention active dans les aspects scientifiques de la culture des plantes. Cela suppose de faire en sorte que les technologies modernes de sélection, d'identification et de reproduction soient rendues disponibles aux communautés d'exploitation agricole.

2. L'insertion dans les écosystèmes agricoles

En principe, les variétés de semences devraient permettre aux agriculteurs de conserver le sol, l'eau et la biodiversité et de s'adapter aisément aux conditions environnementales locales et régionales plutôt que de prétendre l'adaptation de l'environnement aux besoins des semences. Le but de l'usage et du développement des semences dans l'avenir devrait être d'insérer la production agricole dans les agro-éco-systèmes pour protéger le sol, l'eau et la biodiversité et augmenter la résilience au changement environnemental.

3. La réduction des émissions de gaz à effet de serre

Afin de réduire au minimum l'émission des gaz à effet de serre qui mènent au chaos climatique, les semences ne devraient pas exiger davantage d'apport d'énergie (à travers les engrais chimiques synthétiques, les pesticides et le

carburant) qu'il n'est absolument nécessaire. Le but devrait être de développer des pratiques agricoles avec un coefficient nul d'émission de gaz à effet de serre, se fondant sur l'énergie renouvelable et sur les ressources biologiques du terrain.

4. L'élimination progressive et définitive des apports toxiques

Afin de réduire la contamination toxique de notre chaîne alimentaire et de notre environnement, la culture des semences doit se détacher de la dépendance des traitements chimiques pour des semences plus adaptées aux conditions de pratiques agricoles écologiques.

5. La diversité des variétés

Afin de réduire le risque de prédisposition aux parasites et aux conditions environnementales défavorables, et pour augmenter la diversité naturelle, un développement ultérieur des semences devrait être basé sur la diversité génétique la plus large possible. À cet effet, il est indispensable de procéder à un examen urgent des obligations commerciales actuelles qui encouragent l'homogénéité des variétés de semences.

6. La culture pour la qualité de la nourriture

La qualité globale de l'alimentation y compris son goût et sa valeur nutritive, devrait être le souci dominant pour améliorer, préserver et développer les semences de l'avenir.

7. Les femmes sont les actrices primordiales de la biodiversité

Globalement, les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre agricole et sont les gardiennes actuelles et traditionnelles de la sécurité des semences, de leur diversité et de leur qualité. Les femmes sont également les principales dépositaires et les disséminatrices du savoir concernant la qualité et les méthodes de traitement des aliments. De ce point de vue, leur rôle central pour sauvegarder la biodiversité et pour conserver, échanger et reproduire les semences doit être encouragé et soutenu dans l'agriculture post-industrielle.

Quatrième Partie

LES ALTERNATIVES POUR LA VIE. SEMENCES D'ESPOIR

Il est dans la nature des semences de porter l'expression de l'espoir. Elles suscitent à l'esprit l'idée d'une corne d'abondance riche en moissons. Un grand nombre d'individus, d'initiatives et de communautés alimentaires traditionnelles, de par le monde, se sont, pendant longtemps engagés à sauvegarder les semences. En dépit du scénario alarmant d'aujourd'hui qui présente un panorama de monocultures et de monopoles d'entreprises privées sur les semences, beaucoup d'initiatives encourageantes sont nées pour s'opposer à la menace que fait peser sur les semences l'agriculture industrielle. Les principes sur lesquels ce manifeste est basé dérivent des initiatives et des actions de groupes divers et de mouvements du monde entier.

Ce qui suit en fournit quelques exemples:

- la prolifération de banque de semences pour sauvegarder ex-situ et cultiver in-situ des semences et préserver la diversité des plantes se réalise au sein des "communautés de semences". Les femmes ont joué un rôle déterminant pour sauvegarder la transmission des semences et sont en mesure de continuer à le faire en nombre croissant. Des mouvements tels que les Semences de la survie en Éthiopie et Navdanya en Inde ont mis au point de nouvelles stratégies pour préserver les semences et pour augmenter la sécurité de l'alimentation et la sécurité écologique des communautés de agriculteurs;
- des initiatives pour sauvegarder les semences et des plateformes d'échange de semences revêtent un rôle de plus en plus important. Un grand nombre d'individus créent des jardins dans le but précis de cultiver leur propre nourriture et ont la possibilité de jouer ainsi un rôle important pour préserver et échanger les semences;
- des communautés qui se sont investies dans l'action de protection des semences et qui tentent de compenser les pertes énormes dans les variétés de semences et d'espèces, sont en train de rassembler leurs forces. En sont un exemple, les projets de "presidia" (protection de la biodiversité) de la fondation du Bien Manger [Slow Food] pour la Bio Diversité qui sont nées dans toutes les régions du monde;

- des projets pour la culture de plantes qui adaptent les semences aux besoins de l'agriculture organique écologique sont en augmentation rapide;
- des alliances et des réseaux se construisent dans la société civile autour des semences, aux niveaux régionaux, nationaux et internationaux. Ceci inclut des réseaux comme ETC et GRAIN, et des initiatives de pression politique comme « Préserver nos semences » ainsi que des groupes pour défendre les droits des agriculteurs.

Les mouvements tels que “Aucun brevet sur la vie” en Europe et les mouvements pour créer des zones franches de brevet (Démocratie vivante / Jaiv Panchayat) et la non-coopération avec des brevets sur les semences (Bija Satyagraha) en Inde, le mouvement pour la maîtrise des semences de tribus indigènes en Amérique du nord qui défend la Liberté de disposer des Semences.

- En parallèle avec les actions de la société civile se mettent en place des juridictions et des initiatives de protection légale qui établissent des zones franches d'OMG sur une grande échelle et assurent une protection de la diversité des semences. La loi sur les semences de la Région Toscane est un bon exemple de la façon dont les gouvernements locaux et régionaux peuvent mener des actions responsables et concertées pour protéger la diversité des semences.
- Le rapide développement de relations directes entre les producteurs et les consommateurs comme les réseaux de l'Agriculture Soutenue par les Communautés (CSA) sont une autre étape remarquable dans le mouvement vers la conservation et le maintien de la diversité des semences et des plantes.
- Des accords internationaux tels que le Traité sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et son Article 9 sur les droits des agriculteurs, ainsi que la convention sur la diversité biologique sont des instruments qui peuvent être employés pour contrecarrer le contrôle agressif et les politiques suicidaires des grandes sociétés multinationales. Cette possibilité doit être renforcée.

Les demandes pour réviser l'Article 27.3(b) de l'“Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce” (TRIPS) de l'OMC, et pour interrompre les brevets sur la vie, sur les semences et le bio piratage des

variétés agricoles et du savoir traditionnel continuent à être déposées par des gouvernements du tiers monde.

La future évolution de l'humanité chemine de conserve avec la libre évolution de l'avenir de nos semences. Ce qui est enraciné dans les cultures rurales depuis des temps immémoriaux et y a été pratiqué réclame le plus grand appui du secteur public et du secteur privé si notre droit à choisir de vivre sainement, en sécurité et dans la diversité culturelle veut prévaloir.

Le futur des semences porte en lui le futur de l'humanité.

Appendix

COMMISSION INTERNATIONALE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Une initiative de

Claudio Martini, *Président de la Région Toscane, Italie*

Vandana Shiva, *Directeur, Research Foundation for Technology, Science and Ecology/ Navdanya, India*

Composition de la Commission

Vandana Shiva, *Président de la Commission*

Miguel Altieri, *Professor, Department of Environmental Science Policy and Management, University of California at Berkeley*

Aleksander Baranoff, *President, ALL, National Association of Genetic Safety, Moscow*

Debi Barker, *Co-Director and Chair of the Agricultural Committee of the IFG*

Wendell Berry, *Conservationist, farmer, author and poet*

Marcello Buiatti, *Consultant on GMO issues to Tuscany, Professor University of Florence*

Jose Bové, *Campesina, France*

Peter Einarsson, *Swedish Ecological Farmers Association, IFOAM EU Group*

Elena Gagliasso, *Scientific Coordinator for the 'Lega Ambiente', Professor, University of Rome*

Bernward Geier, *Organic agriculture and food activist, Germany*

Edward Goldsmith, *Author, Founder and Editor of the Ecologist*

Benny Haerlin, *Foundation of Future Farming, Germany, Former International Coordinator of GMP campaign for Greenpeace*

Colin Hines, *Author of Localisation: A global Manifesto, Fellow, IFG*

Vicki Hird, *Policy Director, Sustain: The alliance for a better food and farming*

Andrew Kimbrell, *President, International Centre for Technology Assessment*

Tim Lang, *Professor of Food Policy, Institute of Health Science, City University, London*

Frances Moore Lappé, *Author, Founder, Small Planet Institute*

Caroline Lucas, *Member of the European Parliament, Green Party UK*

Alberto Pipo Lernoud, *Vice President, IFOAM*

Jerry Mander, *President of the Board of the International Forum on Globalization*

Samuel K. Muhunyu, *Coordinator, NECOFA (Network for Ecofarming for Africa)*

Helena Norberg-Hodge, *International Society for Ecology and Culture*

Carlo Petrini, *Slow Food, Italy*

Assétou Founé Samake, *Biologist, Geneticist, Professor, Faculty of Sciences, University of Mali*

Sandra Sumane, *Sociologist at the University of Latvia Riga*

Percy Schmeiser, *Farmer and GMO activist, Canada*

Aminata Dramane Traoré, *Coordinatrice du Forum pour un Autre Mali, Ancienne Ministre de la Culture et du Tourisme du Mali, Écrivain*

Alice Waters – *Founder, Chez Panisse*

Associés

Institute for Agriculture & Trade Policy, Food First, Arche-Noah

Coordinateur

Caroline Lockhart

Adresse

ARSIA Secretariat, Regione Toscana, Italy

Via Pietrapiana, 30 - 50121 Florence

Tel. (+39) 055 27551

Fax (+39) 055 2755216/231

www.arsia.toscana.it

e-mail: futureoffood_tuscany@yahoo.com

carolinelockhart@yahoo.com

www.future-food.org

Printed in october 2006
at Sesto Fiorentino (FI) by Press Service Srl
On behalf of Arsia - Regione Toscana
PRIMA RISTAMPA DICEMBRE 2007



Edited by

